

des chimistes, des biologistes et des ingénieurs, expérimentés dans l'art de faire des recherches documentaires, travaillent constamment dans la bibliothèque et examinent les revues et rapports scientifiques provenant de toutes les parties du monde. Le double emploi du travail de laboratoire est ainsi évité et, en même temps, les résultats des travaux effectués dans les autres institutions par les chercheurs dont les travaux peuvent influencer sur les activités des laboratoires des Recherches Nationales sont colligés et inventoriés.

Le Conseil National de Recherches a consacré beaucoup de temps et de réflexion à la préparation de la période d'après-guerre, tandis qu'il concentrait toutes ses ressources actuelles sur les questions relatives à la poursuite de la guerre. Jusqu'ici, le Canada était importateur de recherches, et les dépenses d'avant-guerre par personne étaient bien inférieures à celles des autres nations industrielles. Sous l'influence de la guerre, le Canada a dépensé cinq fois plus pour les recherches que pendant les années d'avant-guerre. L'impulsion extraordinaire donnée aux recherches et l'excellence des résultats obtenus par leur application aux problèmes de grande envergure pendant la guerre donnent l'assurance qu'on peut s'attendre à de plus grands progrès.

**Autres organismes et activités.**—Divers autres organismes spéciaux accomplissent d'importantes fonctions économiques, soit de contrôle, soit d'investigation. Les problèmes de coordination, tant intérieurs qu'internationaux, sont devenus plus importants en raison des problèmes d'après-guerre auxquels il faut faire face et qu'il faut résoudre. En mai 1945, un comité de la main-d'œuvre fut établi pour collaborer avec le Ministère de la Reconstruction et obtenir la coopération et l'aide de la main-d'œuvre organisée dans l'élaboration et l'exécution des programmes du Ministère de la Reconstruction.

Un comité interministériel de fonctionnaires supérieurs pour coordonner les activités de logement au Canada a également été institué en mai. Les attributions de ce comité consistent à résoudre l'insuffisance de matériaux de construction et de main-d'œuvre résultant de la demande et de la situation causées par la guerre et à favoriser le maximum de coordination entre les divers ministères et organismes gouvernementaux qui s'occupent de logement.

Le Comité consultatif du commerce extérieur, établi en mai 1944 comme organisme de consultation rapide, au sein des divers ministères et organismes du Gouvernement, sur les questions relatives à l'exportation et à l'importation, fait des enquêtes et des recommandations sur les questions se rapportant au commerce pendant la période de transition, ainsi que sur les questions relatives aux marchandises et aux services canadiens pour secours et rétablissement.

Le programme de la marine marchande fait l'objet d'une revue minutieuse de la part du Gouvernement. La Commission canadienne de la marine marchande, établie en juillet 1942, contrôle l'usage des navires des lacs et des navires océaniques enregistrés au Canada. En désignant des routes particulières aux vaisseaux et en veillant au transport des cargaisons essentielles, elle collabore avec le Ministère des Transports de guerre du Royaume-Uni et la Commission Maritime des Etats-Unis. Le Canada est représenté auprès de l'United Maritime Authority, qui a assumé les fonctions des Combined Shipping and Adjustment Boards. L'Authority se réunit de temps à autre pour étudier les questions relatives au programme de la marine marchande alliée. Le Canada est également représenté auprès du United Maritime Executive Board (un organisme exécutif du United Maritime Authority) établi en vue d'assurer un tonnage suffisant de navires marchands aux fins militaires en Europe et en Extrême-Orient et approvisionner les Nations Unies et les régions libérées.